



→ Rendez-vous CCIMP Grenelle & Bâtiments – Construire durablement en Méditerranée

Vendredi 4 novembre 2011 à 9h30 - Palais de la Bourse - Marseille 1er

Marseille, le 1^{er} Novembre 2011

Dans la cadre du projet européen SCORE, la CCI Marseille Provence organise le rendez-vous CCIMP du développement durable « Grenelle & Bâtiments », vendredi 4 novembre prochain à 9h30 au Palais de la Bourse, à Marseille.

« Grenelle & Bâtiments, comment construire durablement pour une efficacité énergétique en Méditerranée » : c'est le thème qu'abordera ce nouveau rendez-vous CCIMP du développement durable. Initiée par la CCI Marseille Provence, cette rencontre a pour objectif d'informer les professionnels de la filière BTP sur la mise en œuvre du **Plan Bâtiment sur le territoire méditerranéen**, de valoriser **le potentiel des éco-innovations** et de présenter la démarche **Bâtiments durables méditerranéens**.

A cette occasion, plusieurs problématiques seront abordées : « Quelle mise en œuvre du plan bâtiment : enjeux et échéances du Grenelle au regard des spécificités Méditerranéennes » – « Quelle construction durable en Méditerranée » ou encore « Quelles techniques et innovations pour l'efficacité énergétique en Méditerranée ».

Cette manifestation se déroulera en présence de **Delphine Defrance**, *Vice-présidente CCIMP déléguée au Développement Durable*, **Philippe Pelletier**, *Président du Comité stratégique du Plan Bâtiment*, **Jean-Louis Izard**, *Enseignant-Chercheur à l'ENSA Marseille, Administrateur Envirobat Méditerranée*, **Marc Gambonnet**, *Président du PRIDES BDM*, **Frédéric Michel**, *de Concept bio, Membre BDM et Passiv Haus*, **Olivier Gaujard**, *de BET bois, Membre PRIDES bois et construction*, **Gilles Gaudin**, *de Nexilis* et **Emmanuel Dujardin**, *du Cabinet TANGRAM*.

A propos du Plan Bâtiment

Le Plan Bâtiment a été mis en place pour piloter les mesures prévues au Grenelle Environnement en matière de réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre des bâtiments. Les objectifs du Grenelle Environnement sont ambitieux : réduire les consommations d'énergie de 38% et les émissions de gaz à effet de serre de 50% d'ici 2020. Il faudra donc assurer la qualité de tous les nouveaux bâtiments à construire et travailler aussi sur le patrimoine existant.

Cette nouvelle édition des Rendez-vous CCIMP du développement durable s'inscrit dans la volonté de la CCI Marseille Provence de fournir aux entreprises du territoire les outils stratégiques pour faire face à un environnement en mutation.

Inscriptions : marc.valentin@ccimp.com / [Programme complet du Rdv](#)